

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la 49^e séance
(extraordinaire) tenue les 28 et 29 mars 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2011

E-49-2.1 OCTROI DE DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif décerne les doctorats *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent au document 2011-A-16/49^e/125 déposé aux archives, et sujet à leur acceptation tout en sachant que ces octrois ne sont valables que pour les cinq années suivant la présente.

E-49-2.2 PAIEMENT DE FRAIS PROFESSIONNELS ENCOURUS PAR CANADIEN PACIFIQUE POUR LE CAMPUS OUTREMONT

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures M. Éric Filteau à approuver le paiement des dépenses de services professionnels réalisées par Canadien Pacifique jusqu'à concurrence de 700 000 \$ (avant taxes) incluant la facture n^o 1800129497 s'élevant à 404 290,48 \$ (incluant les taxes applicables).

E-49-2.3 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DE LOISIRS - CEPsum

Le Comité exécutif :

conditionnellement à la ratification par le Conseil de l'arrondissement d'Outremont du projet d'entente et à l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de pouvoir continuer le projet :

1. autorise le recteur, M. Guy Breton et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer la Convention de partenariat et d'utilisation entre l'Université de Montréal et la Ville de Montréal (arrondissement d'Outremont) ainsi que tous autres documents nécessaires à sa prise d'effet après qu'ils aient été visés par la Division des affaires juridiques;
2. autorise M. Éric Filteau, vice-recteur aux finances et aux infrastructures et M. Alexandre Chabot, secrétaire général, à signer les contrats à intervenir pour la réalisation des travaux à être effectués dans le cadre de l'aménagement du Terrain Bellingham et de la convention de partenariat et d'utilisation susmentionnée après que le processus d'appel d'offres soit complété;
3. autorise, si requis, l'achèvement des travaux dudit projet au-delà du 31 octobre 2011 et, le cas échéant, autorise le paiement des dépenses engagées à cette fin après ladite date pour un montant maximum de l'ordre de 1 000 000 \$.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 3

Résolutions adoptées à la 49^e séance
(extraordinaire) tenue les 28 et 29 mars 2011

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2011

E-49-2.4 RÉMUNÉRATION DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif :

1. indexe et redresse les échelles salariales de même que les salaires des officiers selon le document 2011-A-16/49^e/126, déposé aux archives;
2. repositionne les doyens et vice-doyens des facultés de l'aménagement et des sciences de l'éducation ainsi que le secrétaire général, selon le tableau 3 du document 2011-A-16/49^e/126, déposé aux archives;
3. apporte une correction additionnelle de 3 %, selon le tableau 3 du document 2011-A-16/49^e/126, déposé aux archives;
4. mandate le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, afin qu'il procède aux ajustements réglementaires nécessaires à la mise en place de ce qui précède;
5. mandate le Comité des ressources humaines afin qu'il procède à une révision de la politique de rémunération afin de mettre en place un programme de rémunération variable et l'ajout d'une zone salariale au mérite permettant de reconnaître les contributions exceptionnelles (à être mise en place après 2012 compte tenu des restrictions imposées par la loi 100).

E-49-5 ENTENTE DE FINANCEMENT À INTERVENIR AVEC LE CANADIAN SWINE HEALTH BOARD (CSHB) ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, DANS LE CADRE DU PROJET INTITULÉ « DIAGNOSIS OF SWINE RESPIRATORY INFECTIOUS AGENTS USING A NANO-VOLUME QUANTITATIVE PCR PLATFORMS »

Le Comité exécutif :

1. approuve la conclusion de l'Entente de financement à intervenir avec le Canadian Swine Health Board (CSHB) et l'Université de Montréal, dans le cadre du projet intitulé « *Diagnosis of swine respiratory infectious agents using a nano-volume quantitative PCR platforms* »;
2. autorise le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, M. Joseph Hubert, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer ladite entente, selon le document 2011-A-16/49^e/128 déposé aux archives, après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 49^e séance
(extraordinaire) tenue les 28 et 29 mars 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2011

E-49-6

ENTENTE DE FINANCEMENT À INTERVENIR ENTRE LE CANADIAN SWINE HEALTH BOARD (CSHB) ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, DANS LE CADRE DU PROJET DE RECHERCHE INTITULÉ « *DEVELOPMENT OF A MICROARRAY-BASED DIAGNOSTIC TOOL FOR THE IDENTIFICATION OF NOVEL VIRAL PATHOGENS INVOLVED IN SWINE EMERGING DISEASES* »

Le Comité exécutif :

1. approuve la conclusion de l'Entente de financement à intervenir entre le Canadian Swine Health Board (CSHB) et l'Université de Montréal, dans le cadre du projet de recherche intitulé « *Development of a microarray-based diagnostic tool for the identification of novel viral pathogens involved in swine emerging diseases* »;
2. autorise le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, M. Joseph Hubert, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer ladite entente, selon le document 2011-A-16/49^e/129 déposé aux archives, après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot